

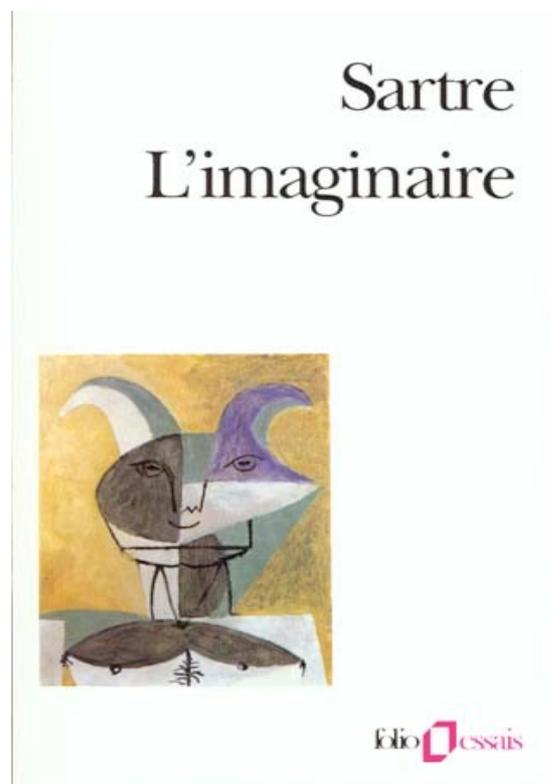


UNIVERSITÉ DE NANTES

Licence 3 de philosophie

Année 2012-2013

*L'Imaginaire* ou la néantisation du monde  
par Jean-Paul SARTRE



**Auteur : Aurélia DUDOGNON**

**Directeur de mémoire : Patrick LANG**

## Sommaire

<b>Introduction .....</b>	<b>3</b>
<b>1. La Conscience.....</b>	<b>4</b>
1.1 Les différentes modalités de la conscience .....	4
1.2 La conscience imageante.....	4
1.3 L'image .....	6
<b>2. L'imagination .....</b>	<b>8</b>
2.1 La néantisation du monde : l'imaginaire en rupture avec le réel.....	8
2.2 Le statut de l'œuvre musicale : son apparition, son irréalité .....	10
2.3 Le jugement d'une image : la notion de beauté.....	13
<b>Conclusion .....</b>	<b>15</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>16</b>

## Introduction

Jean-Paul Sartre, né le 21 juin 1905 et mort en 1980, est un écrivain, romancier, philosophe et essayiste français. Il rencontre Simone de Beauvoir avec laquelle il partage sa vie, mais également une passion pour la philosophie et son engagement politique à tendance révolutionnaire. Sartre est célèbre pour avoir introduit en France la philosophie existentialiste, qu'il découvre dans un premier temps en Allemagne. Il aborde donc dans ses ouvrages des notions telles que l'humanisme et développe une pensée directement liée à la phénoménologie en plaçant la conscience au sein même de ses analyses. *La Nausée*, écrit en 1938, ou encore *L'Être et le néant*, écrit en 1943, font incontestablement partie des ouvrages majeurs sartriens. Ils abordent notamment l'idée de « néantisation du réel » et traitent des fondements de l'existentialisme. La philosophie de Sartre met en avant l'existence, plus précisément la manière dont « un être peut être », ou encore la liberté et l'athéisme. En effet, selon l'auteur, l'homme devient ce qu'il est en fonction de ses choix, il se construit en permanence lui-même. *L'Imagination*, publié en 1936, marque un tournant dans la pensée sartrienne ; en effet, c'est un premier travail sur l'idée que l'imaginaire est en rupture avec le réel. L'auteur poursuit sa réflexion par un second ouvrage intitulé *L'Imaginaire*, publié en 1940, plus complet que son prédécesseur. Sartre entre au cœur de la conscience, il cherche à saisir le processus d'appréhension du réel et ce, que ce soit par le biais de l'imagination ou de la perception du monde réel lui-même. La conscience est « un reflet reflétant ». Sartre aborde également l'œuvre d'art qui est relativement problématique puisqu'elle nous apparaît de manière spécifique. Il s'intéresse plus précisément au phénomène musical et tente de mieux saisir et expliquer la façon dont la conscience intègre celui-ci.

# 1. La Conscience

## 1.1 Les différentes modalités de la conscience

Sartre se lance alors dans une étude approfondie de la conscience ainsi que de son fonctionnement. Il distingue trois types de conscience dont nous pouvons faire l'expérience : la conscience perceptive, la conscience réflexive et la conscience imageante. La perception est la conscience qui nous permet d'observer les objets du monde réel ; c'est une première approche, une première appréhension de ce monde et des objets qui le constituent. L'objet traité par notre conscience perceptive n'est cependant pas perçu dans sa totalité mais selon certains points de vue. Dès lors, de cette première appréhension découle un savoir de l'objet qui s'acquiert relativement lentement lorsque celui-ci est soumis à notre conscience perceptive. Il existe une infinité de rapports entre les choses du monde, c'est-à-dire qu'une chose peut être perçue d'une multitude de manières, selon divers points de vue lors de notre observation. Notre connaissance de l'objet perçu se constitue en fonction de ces rapports, aussi illimités soient-ils, mais il nous est impossible de saisir complètement tous les rapports possibles que nous pouvons avoir avec l'objet étudié. La chose perçue s'offre au fur et à mesure à nous, il y a donc une possibilité que nous découvrons de nouvelles caractéristiques la concernant et ce, à chaque nouvelle observation. Finalement, Sartre parle d'une forme de passivité de la conscience puisqu'elle ne fait que traiter un objet qui lui est donné d'une manière spécifique. La conscience réflexive va se pencher sur « la façon dont cet objet est donné<sup>1</sup> » et la certitude des données tirées de l'objet en question.

## 1.2 La conscience imageante

La conscience imageante est l'objet sur lequel Sartre focalise son attention puisqu'elle nous offre la possibilité d'imaginer. Notre conscience applique aux images une forme d'« affectivité<sup>2</sup> » ; Sartre explique que l'acte d'imagination est notamment

---

<sup>1</sup> Sartre, *L'imaginaire*, p.15.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p.62.

régi par certaines « réactions affectives<sup>3</sup> » et qu'il reflète la manière dont nous avons perçu l'objet en question. L'imagination est commune à chacun d'entre nous mais elle se fonde également sur notre propre émotivité lorsque nous concevons un objet : il est associé à des sentiments. Sartre précise néanmoins que nous ne pouvons « avoir » l'objet, que nous avons appréhendé, réellement intégré dans notre conscience. L'objet perçu ou imaginé est hors de nous ; c'est uniquement l'idée de l'objet qui est intégrée dans notre conscience et non pas l'objet lui-même. Sartre explique donc qu'il est nécessaire de s'écarter de la conception inverse qui consiste à penser que l'idée de l'objet est la réalité de l'objet. Sartre considère la conscience comme la première manifestation de la liberté : elle nous permet de faire usage de notre imagination comme bon nous semble, de nous faire apparaître l'image ou l'objet que nous désirons même lorsque celui-ci est absent ou inexistant.

Sartre distingue alors clairement la perception et l'image produite par mon esprit. L'image, issue de la conscience imageante, n'est pas la réalité, elle n'est pas l'objet qu'elle représente : elle n'est qu'un rapport à l'objet dont l'observateur a fait l'expérience. L'auteur dénonce et retire le statut que nous conférons habituellement à l'image dans la conscience. En effet, nous avons parfois l'impression que ces images ont l'air plus vraies que nature et ce, alors même qu'elles sont issues de notre conscience. Or, Sartre insiste sur l'idée que l'imagination implique une image totalement différente de la réalité, nous ne sommes donc pas en mesure de tirer de celle-ci une quelconque information véritable sur le monde réel si nous cherchons à étudier l'image mentale.

Selon Sartre, la conscience imageante est soumise, d'une certaine manière, à la génération ou à la corruption : les objets qu'elle s'approprie peuvent changer. À l'inverse, l'objet perçu ne dépend pas de notre conscience. L'intermédiaire entre l'objet réel et l'objet imagé est appelé par Sartre l'*analogon* : c'est la matière de l'image, c'est un *outil* que j'utilise afin que je puisse rendre compte de l'objet dans ma conscience. Cette « matière », utilisée par la conscience imageante, peut, par exemple, être une toile peinte. Sartre définit l'*analogon* comme un « objet matériel qui sert pour la manifestation de l'objet imagé<sup>4</sup> ». La fonction imageante est ainsi basée sur cette matière que Sartre nomme « *analogon*<sup>5</sup> ». Comme l'auteur le mentionne précédemment,

---

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> Sartre, *L'imaginaire*, p.352.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p.42.

la conscience imageante produit des images associées à des connaissances. Pour former une image, la conscience puise les connaissances qu'elle a acquises lorsqu'elle a abordé les objets du monde réel par le biais de la perception. Le savoir est le résultat d'un travail qui s'opère directement sur l'objet réel ; l'acte de perception, ou la conscience perceptive, cherche à extirper les caractéristiques de l'objet étudié. C'est donc une approche qui se réalise *progressivement* : l'objet se « donne » à notre conscience et nous en tirons des informations qui seront utilisées par la conscience imageante.

Il existe deux types d'objets qui peuvent s'offrir à la conscience imageante : les objets dits « *intemporels* » et les « *temporels* ». Sartre explique que l'« *intemporel*<sup>6</sup> » concerne notamment les objets fantaisistes qui n'existent pas dans le monde réel. Les objets irréels ne sont soumis à « aucune détermination temporelle<sup>7</sup> », ce sont des objets dont nous ne pouvons faire l'expérience dans la réalité. Ensuite viennent les objets *temporels*, cela correspond aux objets qui existent dans la réalité et qui impliquent la temporalité : le passé, le présent et le futur. Sartre précise néanmoins que le fait de se représenter une image est un travail de l'intention. L'intention reconstitue, ou encore combine les connaissances nécessaires à la reconstitution de l'image que je souhaite faire apparaître à ma conscience. Cela me permet de réunir les différents éléments ou caractéristiques de l'objet. Elles sont mises en relation les unes aux autres. L'image mentale est donc animée par une certaine matière et la fonction imageante est issue de mon intention de faire surgir une image spécifique dans ma conscience.

### 1.3 L'image

L'image est centrale dans l'ouvrage de Sartre puisqu'elle est extrêmement sollicitée par la conscience : elle se distingue de l'acte de concevoir, de la pensée qui n'est que de l'idée. Il n'y a pas de présence de l'objet dans une simple pensée. A l'inverse, l'image est cette manière qu'a un objet de s'offrir à la conscience : c'est une certitude, je sais l'image que j'imagine. L'objet est donné à la conscience comme un entier absent ; c'est un « savoir » qui se fait dans l'immédiat ; l'image de l'objet nous apparaît immédiatement. L'image est associée aux connaissances déjà acquises concernant l'objet qu'elle représente. Elle n'apprend donc rien de plus que ce que nous

---

<sup>6</sup> Sartre, *L'imaginaire*, p.249.

<sup>7</sup> Ibid., p.248.

avons pu tirer de l'objet en question durant le travail de perception. L'image n'a pas de rapports avec le monde, elle ne dépend que de nous : je ne peux ainsi rien découvrir de plus sur elle. Cependant, Sartre précise qu'il y a une possibilité d'observer l'objet imagé, mais, malgré cette observation, cela ne nous permettra pas d'apprendre quoi que ce soit de nouveau concernant l'objet en question. L'auteur explique que l'image, issue de la conscience imageante, est un élément qu'il décrit comme « premier » et « incommunicable », comme « le produit d'une activité consciente [...] traversé de part en part d'un courant de volonté créatrice<sup>8</sup> ». C'est, d'une certaine façon, se *donner* l'objet à soi-même, se le *donner* à sa propre conscience et non pas de manière passive. La conscience imageante « recrée » les objets spontanément : elle est *créatrice*.

L'un des points importants abordés par Sartre est l'« illusion d'immanence<sup>9</sup> » : c'est la croyance que l'objet imagé se situe dans l'image elle-même. Par cette affirmation, il s'oppose à la croyance commune. Pour Sartre, l'objet n'existe pas à travers l'image mais celle-ci est uniquement une idée formée notamment à partir de ce qui m'apparaît dans le monde extérieur. Elle n'a strictement rien de réel et il est donc faux, selon lui, de penser que l'image *est* l'objet qu'elle représente. L'objet imagé est posé comme un absent, un irréel ; à l'inverse, la conscience perceptive pose son objet comme existant puisqu'elle opère directement sur le réel. Sartre réfute ainsi le fait que l'idée, qui est de nature intrinsèque, coïncide avec l'objet, qui est extrinsèque, et qu'elle doive posséder les mêmes caractéristiques que l'objet étudié. Selon lui, l'idée d'un objet n'est pas automatiquement liée à l'objet du monde réel.

Il existe plusieurs types d'objets dans le monde réel qui apparaissent à la conscience. Sartre traite, entre autres, du signe : c'est un objet qui possède une signification sous-jacente. Le signe doit passer par une interprétation de la conscience pour être saisi dans sa totalité. Il apparaît d'abord comme un trait noir mais qui correspond à quelque chose de précis ; pour exister en tant que tel, il lui faut nécessairement qu'une signification lui soit associée. Ce n'est pas le signe en lui-même qui nous intéresse mais ce qu'il « contient » en quelque sorte. Sans le contenu qui lui est conféré, ce signe n'est rien d'autre qu'un signe vide de sens pour la conscience. Si nous ignorons la signification d'un signe, nous supposons qu'il « veut » dire quelque chose, qu'il vise un objet, même si nous ne le connaissons pas. Par exemple, une note de

---

<sup>8</sup> Sartre, *L'imaginaire*, p.37.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p.17.

musique est un signe pour désigner un son spécifique ; la mise en rapport est automatique lorsque nous en connaissons la signification. Cela découle malgré tout d'un certain savoir.

## 2. L'imagination

### 2.1 La néantisation du monde : l'imaginaire en rupture avec le réel

Sartre en vient donc à sa théorie sur la *néantisation* qui, étymologiquement, signifie « réduire à rien ». Selon lui, la *conscience est un néant*, c'est-à-dire que l'objet n'est plus un *être dans le monde* ou un être en soi, ou une réalité extérieure, mais devient un être *néantisé*. La notion de néantisation implique donc un être pour soi, lorsque l'objet est abordé par la conscience. C'est l'acte même de poser *l'étant comme phénomène*. Cependant, il serait faux de confondre la néantisation et l'anéantissement puisqu'il ne s'agit pas de « détruire » l'objet mais de l'extirper de la réalité dont il ne fait plus partie ; l'objet imagé « existe » malgré tout. Plusieurs types d'images sont issus de la conscience imageante ; effectivement, il existe l'image visuelle et l'image auditive. Quelles que soient leurs caractéristiques, ces images ne font pas partie du champ du réel ; elles n'existent pas véritablement puisqu'elles ne peuvent apparaître dans la réalité. Dès lors, une image mentale apparaît dans un « espace imaginaire » et non réel, un espace, qui plus est, qui n'existe pas et qui n'est pas soumis à la temporalité. Comme l'affirme Sartre : « Elles ne sont nulle part<sup>10</sup> » et « Ainsi l'acte imaginatif est constitutif de l'image<sup>11</sup> ».

La conscience imageante, nous l'avons vu, pose alors l'objet abordé « comme existant, inexistant ou absent, ou comme existant ailleurs<sup>12</sup> » ou ne le pose pas comme existant. L'objet imagé est une sorte de « néant d'être<sup>13</sup> », il se présente comme absent et nous pouvons le faire apparaître à notre esprit sans l'avoir sous les yeux. Les objets représentés *via* la conscience imageante ne sont donc pas réels, ni reproduits avec exactitude par notre conscience. De plus, il ne s'agit pas des objets du monde réel eux-mêmes mais d'une reproduction imagée de ceux-ci. Cette reproduction est biaisée et

---

<sup>10</sup> Sartre, *L'imaginaire*, p.171.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p.351.

<sup>12</sup> *Ibid.*

<sup>13</sup> *Ibid.*, p.33.

irréelle, proprement personnelle, marquée par la subjectivité bien que basée sur la réalité. Dans la conscience imageante, les objets sont représentés « globalement », voire grossièrement. C'est-à-dire qu'ils sont vus sous tous les angles possibles en même temps : l'objet que je tente de me représenter apparaît à la fois sous toutes les facettes que j'ai pu saisir de lui. Nous ne pouvons imaginer parfaitement un objet, même si nous le connaissons, même si nous avons pris le temps d'en faire l'expérience au préalable par la perception. Par exemple, lorsque j'imagine le visage d'un ami, j'arrive à me souvenir à quoi ce visage ressemble mais sans que cela soit extrêmement précis : je l'imagine comme un « tout ». Ce « tout » correspond aux multiples angles sous lesquels j'ai vu le visage de cet ami et dont je me souviens. Les données que j'ai récoltées concernant le visage se mélangent entre elles. C'est comme si je le voyais à la fois de profil, de face, etc., car tous les souvenirs que j'ai de son visage se réunissent en un seul bloc lorsque ma conscience intervient pour me le faire apparaître. Il y a ce que Sartre appelle une « multiplication des points de vue<sup>14</sup> ».

Ainsi, la difficulté réside dans le fait que, d'après Sartre, l'objet irréel est à la fois présent mais absent, inatteignable, intouchable et motivé par notre propre volonté de nous l'imaginer. Sartre traite de « la libre spontanéité de la conscience<sup>15</sup> » ; dès lors, l'objet imagé devient « objet passif<sup>16</sup> ». Il est totalement dépendant de notre conscience : c'est elle qui lui donne « vie » et qui le fait disparaître si elle le souhaite. Par exemple, si j'écoute d'une histoire, des images m'apparaissent et disparaissent au fur et à mesure du récit. Cependant, l'objet irréel répond à un désir, à savoir celui de nous le faire apparaître à la conscience alors qu'il est absent et que nous ne sommes pas en mesure d'en faire réellement l'expérience à ce moment spécifique. Il assouvit sans assouvir ce désir, puisqu'il est présent dans notre conscience mais il reste irréel. Finalement, l'objet irréel répond à un manque, à un besoin. Une personne qui nous manque suscite en nous l'envie de revoir son visage. La conscience imageante se charge de faire apparaître ce visage que nous ne pouvons voir réellement. C'est une substitution : si nous ne pouvons pas accéder à la réalité, alors nous nous l'offrons mentalement, irréllement.

Le problème de l'irréalité est causé non seulement par l'inexactitude de l'objet représenté mentalement, mais également par sa nature même qui est *trompeuse* et

---

<sup>14</sup> Sartre, *L'imaginaire*, p.240.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p.258.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p.241.

quelque peu frustrante. Nous nous l'offrons mentalement, mais non réellement ; or, le désir se traduit par l'envie de « posséder » ou faire réellement l'expérience de l'objet en question. Mais en ce qui concerne l'objet irréel, cela est fondamentalement impossible. Tout ce qui contribue à l'apparition de l'objet dans la conscience imageante est tout aussi irréel : l'espace, la matière, la couleur, les différentes caractéristiques, etc.

## 2.2 Le statut de l'œuvre musicale : son apparition, son irréalité

La conscience s'avère donc être en mesure de nous faire apparaître des objets absents, mais Sartre va plus loin en traitant du statut de l'art et la manière dont celui-ci est appréhendé par la conscience. L'un des axiomes majeurs de son ouvrage est que « l'œuvre d'art est un irréel<sup>17</sup> ». Sartre énonce ceci en conclusion, ce qui est tout de même une affirmation de taille. L'œuvre d'art, qu'elle soit une peinture, une sculpture ou un morceau musical, est issue de la conscience imageante ; elle est réelle par le biais de son *analogon* mais irréelle parce qu'elle est née d'un acte purement imaginatif. La prise de conscience de l'objet esthétique se fait de manière imageante, cela consiste donc à accomplir le passage de la réalité vers l'irréalité. Il ne peut se donner par le biais de la perception puisqu'il est issu de la conscience imageante et la perception ne peut le saisir comme s'il s'agissait de la réalité. L'objet esthétique est, par nature, non perceptible, irréel ; il n'est pas le support mais ce qui est représenté. Par exemple, un tableau ne sera pas apprécié en tant que tableau mais uniquement pour l'objet qu'il représente. Je ne vois plus le tableau mais bien l'objet esthétique que le tableau est chargé de « montrer ».

Sartre traite notamment des sensations qui sont irrémédiablement liées face à l'expérience artistique : l'œuvre d'art produit des sensations physiques sur l'observateur. L'auteur explique que la matière peut effectivement provoquer le « plaisir des sens<sup>18</sup> » que ce soit à cause d'une couleur ou une technique utilisée pour réaliser l'œuvre d'art. Cependant, la jouissance esthétique elle-même se distingue du simple *plaisir des sens*. En effet, Sartre précise qu'en prenant une « attitude imageante<sup>19</sup> », nous ne tenons plus compte de la matière pour apprécier pleinement l'œuvre esthétique.

---

<sup>17</sup> Sartre, *L'imaginaire*, p.362.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p.364.

<sup>19</sup> *Ibid.*

Cela consiste à considérer l'œuvre artistique comme un « ensemble irréel<sup>20</sup> ». Par exemple, l'ensemble d'un tableau en lui-même est saisi comme un irréel, ce ne sont pas les matériaux qui ont été utilisés à la réalisation du tableau puisque, pris à part, ils ne signifient rien. Dès lors, l'objet esthétique est beau uniquement dans son irréalité. Malgré son irréalité, l'objet esthétique, nécessairement détaché du support purement matériel dont il est issu, peut provoquer une « jouissance esthétique<sup>21</sup> ». Cette jouissance a beau être réellement vécue, elle ne découle pas des qualités physiques qui permettent uniquement à l'objet esthétique d'exister. L'objet esthétique doit être considéré au-delà de la réalité pour être pleinement « saisi » par la conscience. Pour « jouir » esthétiquement d'un tableau, je ne dois pas m'attarder sur la matière, tels que les couleurs, les coups de pinceaux, etc. mais je dois considérer le tableau comme un « tout » irréel. De ce fait, je pourrai voir l'œuvre d'art elle-même et éventuellement expérimenter la jouissance artistique.

Cependant, le type d'œuvre qui est le plus problématique est le morceau musical. Sartre considère ce problème et affirme que l'œuvre musicale doit être prise comme un ensemble. Je ne l'entends « nulle part<sup>22</sup> », je regarde l'artiste sans vraiment le regarder pour lui-même, je capte la suite de sons comme un « tout ». C'est comme si je séparais l'objet esthétique du monde réel. L'œuvre musicale ne peut être totalement saisie, elle échappe au réel. D'après Sartre, les instruments, les sons « physiques » sont ni plus ni moins que les *analogia* du morceau musical. Pris séparément les uns des autres, les sons ne permettent plus de rendre compte de l'œuvre en elle-même, le morceau ne peut plus être écouté. Face à l'œuvre musicale, je peux adopter une certaine attitude pour mieux me « confronter » à elle ; effectivement, Sartre affirme qu'il est nécessaire « d'opérer la réduction imageante<sup>23</sup> ». Cette manière d'appréhender l'œuvre implique que nous ne nous limitons plus aux manifestations physiques de l'œuvre musicale mais que nous l'intériorisons en quelque sorte. Nous ne nous préoccupons plus de l'évènement en lui-même, à savoir des musiciens qui interprètent l'œuvre. Nous utilisons les « *analogia*<sup>24</sup> » afin de saisir pleinement le morceau musical. Les *analogia* manifestent l'œuvre, ils nous permettent d'avoir accès à elle. Ainsi, lorsque nous

---

<sup>20</sup> *Ibid.*

<sup>21</sup> Sartre, *L'imaginaire*, p.366.

<sup>22</sup> *Ibid.*, p.369.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p.370.

<sup>24</sup> *Ibid.*

saisissons les *analogas* à disposition, nous pouvons « écouter » l'œuvre mais nous l'écoutons mentalement seulement, par l'imaginaire, donc, de manière irréaliste.

Concernant l'œuvre d'art musicale, Sartre prend pour exemple la *Septième Symphonie*<sup>25</sup> de Beethoven. Lorsque nous écoutons un morceau musical, nous désirons « retrouver » exactement le même morceau durant son écoute et ce, quels que soient les musiciens qui l'interprètent. Nous attendons de la part des interprètes qu'ils reproduisent avec exactitude le morceau joué tel que nous le concevons dans sa totalité. Les musiciens ne sont là que pour reproduire au mieux un morceau pour que celui-ci soit « retrouvé » pour ce qu'il est à la base. Si la *Septième Symphonie* est exécutée avec des changements de notes de la part des musiciens, alors nous ne pouvons plus dire qu'il s'agit véritablement de la *Septième Symphonie* ; et ce, d'autant moins que nous avons au préalable une certaine « idée » du morceau, si nous connaissons les notes qui le constituent et qui font de lui qu'il est la *Septième Symphonie*. Dès lors, à partir du moment où les musiciens sont à même de reproduire avec exactitude un morceau musical quelconque, ce ne sont plus véritablement les musiciens que j'écoute mais c'est le morceau lui-même. Nous sommes confrontés directement au morceau musical « la *Septième Symphonie* de Beethoven ». Le morceau musical est décrit par Sartre comme un *tout synthétique*, ou encore comme des « grands ensemble thématiques<sup>26</sup> ». Sartre distingue le temps réel, celui nécessaire à l'exécution du morceau musical, et le temps « absolu » du morceau musical, c'est-à-dire le temps interne du morceau (de la première note jusqu'à la note finale). L'œuvre n'existe pas dans le temps, nous ne pouvons considérer un morceau musical comme un événement daté et précis dans le temps, reproduit sur une durée réelle et déterminée. Lorsque nous sommes face à un morceau musical qui est interprété, alors nous pouvons constater que ce sur quoi nous nous concentrons principalement n'est pas l'évènement qui se déroule sous nos yeux, à savoir le concert lui-même, mais précisément le morceau qui est joué. Ce n'est donc pas l'évènement, qui est marqué dans le temps, que nous prenons en compte mais bien le morceau musical en lui-même. L'auteur reprend l'expression de Revault d'Allonnes<sup>27</sup> pour nommer ce phénomène : c'est « la réflexion avec fascination auxiliaire<sup>28</sup> ». Cela marque alors le passage dans l'irréalité : il faut considérer le morceau musical comme

---

<sup>25</sup> Sartre, *L'imaginaire*, p.368.

<sup>26</sup> *Ibid.*, p.369.

<sup>27</sup> Gabriel Revault d'Allonnes, psychiatre français (1872-1949).

<sup>28</sup> Sartre, *L'imaginaire*, p.369.

« absolu » et non comme une suite de plusieurs notes réelles mises bout à bout. Dans tous les cas, en reprenant l'exemple de la *Septième Symphonie*, nous ne pouvons pas la considérer comme étant réellement présente. Elle « échappe entièrement au réel<sup>29</sup> », à l'écoulement du temps et ce, au profit de *son propre* temps. Son absence dans le réel fait qu'elle peut « être », qu'elle peut exister et être un « absolu » ; il est impossible de modifier ou d'agir directement sur un morceau musical. L'*analogon* permet donc une exécution directe de l'œuvre, une exécution dans le temps réel ; ce sont les acteurs qui produisent le morceau musical : c'est l'« exécution<sup>30</sup> » de l'œuvre. Sartre traite de deux types d'attitudes possibles de la conscience ; en effet, il y a, dans un premier temps, *l'attitude imageante* qui se définit comme la contemplation esthétique, elle opère dans l'irréalité. Ensuite vient ce que l'auteur appelle *l'attitude réalisante* : c'est le réveil ou encore, le retour au réel ; la conscience s'extirpe de sa contemplation dans l'irréalité et revient au monde réel.

### 2.3 Le jugement d'une image : la notion de beauté

Sartre aborde par la suite la notion de beauté : il la perçoit comme la manifestation même de l'irréalité. Concrètement, nous ne pouvons penser quelque chose de beau dans la réalité du monde. Notre appréhension de la beauté ne se produit que mentalement, par le biais notre conscience imageante, donc, dans l'irréalité. Cela nécessite une prise de recul afin de s'approprier l'objet dans l'imaginaire. La « belle chose » est prise par la conscience et coupée de ce qui l'entoure, c'est-à-dire coupée du monde réel. Cette rupture lui permet d'être considérée en tant que telle et être saisie par la conscience imageante qui portera ainsi un *jugement* sur la chose en question. La notion de beauté ne concerne pas le réel mais uniquement l'imaginaire, c'est donc nécessairement un passage dans l'irréalité et cela implique de s'extirper de la réalité. De plus, Sartre précise que les sentiments associés aux objets contribuent à « enrichir » l'image de la conscience qui représente cet objet. C'est-à-dire que l'objet va non seulement apparaître à la conscience en tant que tel mais en plus, il sera doté de certaines « qualités », de nouveaux attributs que notre affectivité lui aura attribués. Le

---

<sup>29</sup> *Ibid.*, p.370.

<sup>30</sup> *Ibid.*

monde réel est enrichi ; cela est appelé par l'auteur la « structure affective<sup>31</sup> » de l'objet. Finalement, l'affectivité apporte une certaine richesse aux objets qui sont touchés par elle. Ils ne sont plus uniquement des objets mais des objets qui nous affectent, qui sont perçus spécifiquement par nous-mêmes. Il ne s'agit pas d'une connaissance intellectuelle mais d'une « connaissance émotionnelle » en quelque sorte. Les sentiments intégrés aux images mentales font partie d'elles au point d'en devenir des qualités spécifiques.

---

<sup>31</sup> Sartre, *L'imaginaire*, p.138.

## Conclusion

Le statut de la conscience est donc présenté par Sartre comme essentiel puisqu'elle nous permet d'imaginer. L'imagination est un acte constitutif et indispensable à la conscience : elle nous concède le fait de pouvoir nous approprier le monde réel dans l'irréalité ; l'image est irrémédiablement liée à la conscience. L'auteur s'oppose alors à plusieurs de ses prédécesseurs qui ont avancé l'idée que le monde n'a de sens que lorsqu'il apparaît à notre conscience. Or pour Sartre, cette thèse est fautive : c'est, à l'inverse, la conscience qui apporte du sens au monde réel. Cette thèse est donc avant-gardiste et originale puisque l'auteur donne un rôle majeur et primordial à la conscience et notamment à sa puissance d'imagination. La liberté par laquelle la conscience est animée lui confère la possibilité de faire surgir son pouvoir d'imaginer : elle devient alors conscience imageante. Sartre s'appuie néanmoins sur des hypothèses empiriques afin de tenter de répondre aux différentes apories que posaient certaines images. En définitive, l'œuvre d'art est irréelle et a besoin de cette irréalité pour exister. Cependant, ce statut ne signifie pas qu'elle est « détruite » mais qu'elle tire son existence de cet « ailleurs » qui ne fait pas véritablement partie du monde réel malgré le fait qu'il existe bel et bien : la conscience.

## Bibliographie

- SARTRE, Jean-Paul, *L'imaginaire* (1940), éd. par Arlette Elkaïm-Sartre, Paris, Gallimard, 1986.

### Sources internet:

- BROOKS François, *SARTRE* sur <http://www.philo5.com/Les%20philosophes/Sartre.htm>
- *Athéisme, Jean-Paul SARTRE* sur <http://atheisme.free.fr/Biographies/Sartre.htm>
- VAN LIER Henri, *L'existentialisme de Jean-Paul SARTRE* sur [http://www.anthropogenie.com/anthropogenie\\_locale/ontologie/sartre.pdf](http://www.anthropogenie.com/anthropogenie_locale/ontologie/sartre.pdf)
- Article pdf, *L'existentialisme sartrien* sur <http://www.colby.edu/~ampaliye/FR128/existentialisme.pdf>
- SABOT Philippe, *Autour de L'Imaginaire de SARTRE* sur <http://methodos.revues.org/2964>
- Image électronique, couverture de l'œuvre de Jean-Paul SARTRE, *L'imaginaire* (1940) <http://www.gibertjoseph.com/l-imaginaire-71469.html>